



PREFECTURE AUDE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 5 - JUIN 2011

PUBLIE LE 20 JUIN 2011

SOMMAIRE

Préfecture de l'Aude

pref11- SECRETARIAT GENERAL

Autre - ARRÊTÉ n ° 2011165-0001 LR- DRAAF portant modification de nomination au 'Conseil d'administration de l'établissement public d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de Carcassonne	1
---	---



PREFECTURE REGION LANGUEDOC- ROUSSILLON

Arrêté n °2011165-0001

LR - DRAAF

signé par Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
le 14 Juin 2011

DRAAF

Arrêté portant modification de nomination au
Conseil d'administration de l'établissement
public d'enseignement et de formation
professionnelle agricoles de Carcassonne



PRÉFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

**Direction régionale de
l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

**Service Régional de la
Formation et du
Développement**

ARRETE

portant modification de nomination au Conseil d'administration de l'établissement public d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de Carcassonne

**Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon
Préfet de l'Hérault
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le Code rural et de la pêche maritime, notamment son livre VIII,

Vu le décret n° 90-187 du 28 février 1990 modifié, relatif à la représentation des organisations syndicales d'exploitants agricoles au sein de certains organismes ou commissions,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

Vu le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

Vu l'arrêté en date du 1er mai 2010 du Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche nommant M. Pascal AUGIER, Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Languedoc-Roussillon à compter du 1er mai 2010,

Vu l'arrêté préfectoral n° 100581 du 16 septembre 2010 donnant délégation de signature à M. Pascal AUGIER, Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

Vu les propositions faites par les organismes, associations et organisations mentionnées à l'article R811-18 du CRPM,

Sur proposition du Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : L'article 1 de l'arrêté n° 110056 du 10 janvier 2011 portant nomination au Conseil d'Administration de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de **Carcassonne** est modifié comme suit :

a – Au titre des représentants de l'Etat :

- Le Directeur départemental des territoires ou son représentant,
- Le Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ou son représentant,
- l'Inspecteur d'Académie, directeur des services départementaux de l'éducation ou son représentant,
- Le Directeur du centre d'information et d'orientation ou son représentant.

b – au titre de l'établissement public compétent dans le domaine des formations dispensées :

Titulaire : Monsieur ESCUDIER Jean-Louis
INRA Pech Rouge
11100 NARBONNE

Suppléant : non désigné

c – au titre de l'Association des anciens élèves :

Titulaire : Madame THIRIOT Carole
12 Rue du Carignan
11700 CASTELNAU D'AUDE

Suppléant : Monsieur PECH André
Le Village
11220 ARQUETTE EN VAL

d – au titre de la Chambre d'Agriculture, établissement public :

Titulaire : Monsieur LIMOUZY Jean-Claude
14 Chemin des Planels
11220 RIBAUTE

Suppléant : Monsieur ALAUX Jean-Louis
Domaine le Bouchat
11600 SALSIGNE

e – au titre des organisations professionnelles et syndicales représentatives des employeurs, des exploitants et des salariés des professions agricoles et para-agricoles concernées par les missions de l'établissement public local :

F.D.S.E.A.

Titulaire : Monsieur BONNET André
11170 SAINTE EULALIE

Suppléant : Madame CHARBONNEL Agnès
Domaine de Fonsegrives
11610 PENNAUTIER

J.A.

Titulaire : Monsieur COUTURIER Guillaume
Domaine de Saint Pierre
11310 SAISSAC

Suppléant : Monsieur GARRIGUES Charles
9 Avenue du Cabardès
11600 PENNAUTIER

Confédération Paysanne

Titulaire : Monsieur CURADE Michel
Montseret
11200 LEZIGNAN

Suppléant : Monsieur REMAURY Jean-Luc
Rue des Ecoles Montlegun
11090 CARCASSONNE

Fédération des Caves Coopératives de l'Aude

Titulaire : Monsieur PASTOR Michel
34 Rue du Château d'Eau
11800 LAURE MINERVOIS

Suppléant : non désigné

Salariés agricoles - CGT

Titulaire : Monsieur FOURNIE Yvan
12 Place de l'Alaric
11200 CAMPLONG

Suppléant : Monsieur FLORENCON Jean-Marc
2 Impasse de la Menuiserie
11110 VINASSAN

ARTICLE 2 : Sous réserve des dispositions prévues aux articles R811-19 et R811-20 du Code rural et de la pêche maritime, le mandat des membres désignés à l'article 1 est de trois ans à compter du 10 novembre 2010.

ARTICLE 3 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales, le Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, le Directeur de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région Languedoc-Roussillon, ainsi qu'à celui de la Préfecture de l'Aude.

Montpellier, le 14 juin 2011

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,



Pascal AUGIER